S60.8_ autres lésions traumatiques superficielles du poignet et de la main

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	7046	4368
dont cas avec diagnostic isolé	3604	3604

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	40.5	40.6
Age médian	40.47	40.79
Proportion des accidents professionnels	37%	47%
part des femmes	35%	32%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	1503	523
Médiane des prestations	349	255
10% des cas ont des prestations inférieures à	69	50
10% des cas ont des prestations supérieures à	2798	945
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	70%	52%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	3507	1077
Médiane des prestations	434	282
10% des cas ont des prestations inférieures à	83	66
10% des cas ont des prestations supérieures à	5695	2023
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	78%	67%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	2314	992
Part de cas avec indemnité journalière	33%	23%
Médiane des prestations	29	15
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	10	3
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	5	0
Part de cas avec IR	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	48%	0%
Somme des degrés d´invalidité par année	232%	0%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 1830 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S60.8_
en 2016-2020, dont 1092 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S60.8_ autres lésions traumatiques superficielles du poignet et de la main

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

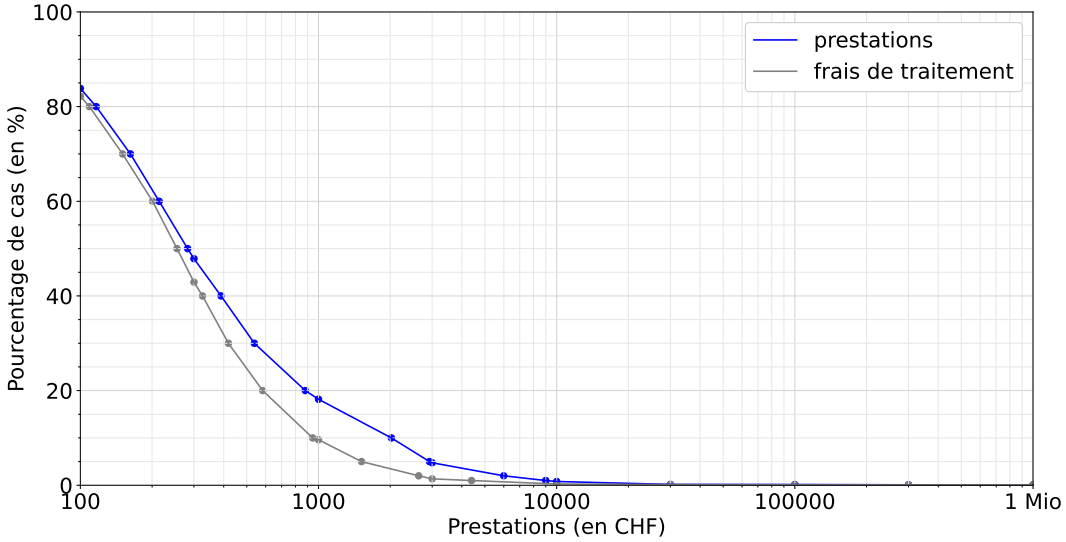

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

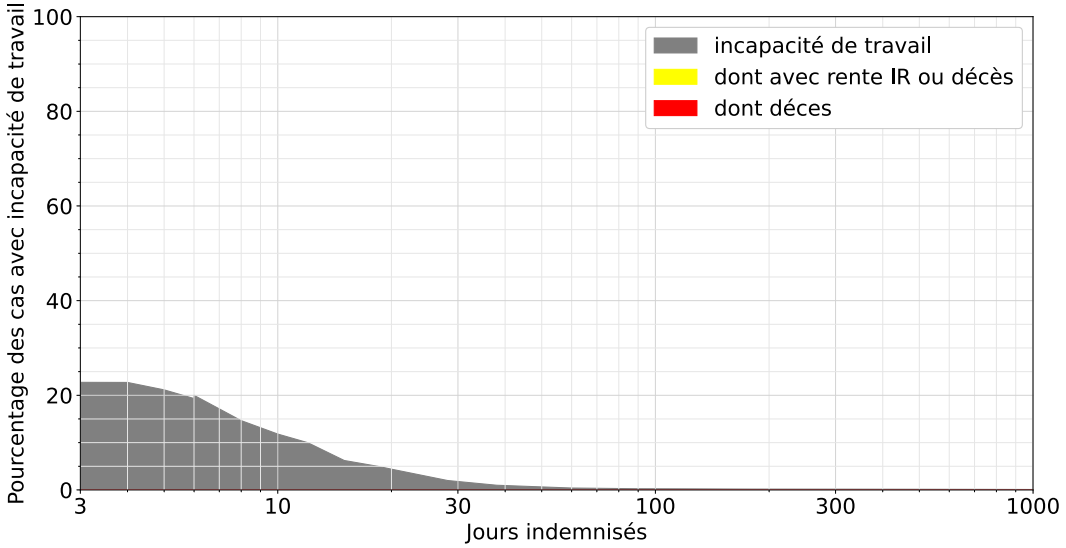

Exemple de lecture:
Après trois mois,0 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.